



3-1593
SOCOTEC EQUIPEMENTS
Agence Équipements Quimper
6 Rue François Lemarie
29000 QUIMPER
Tél. : (+33)2.98.90.37.37

Dossier : 92420NK1168

Le présent document est un extrait des observations mentionnées dans le rapport d'inspection des installations électriques n° 92420/26/2559.

Ce document, destiné à faciliter l'exploitation du rapport précité, ne se substitue pas à ce dernier.

Nous avons classé les observations selon deux critères :

- la priorité de la mise en conformité
- la rubrique réglementaire la caractérisant.

Vous trouverez sur la page suivante les représentations graphiques de ces classements.

Pour ce qui concerne la priorité d'intervention, il s'agit d'une priorité théorique proposée par SOCOTEC. Il appartient au chef d'établissement de l'adapter en fonction des risques particuliers liés à l'exploitation des installations.

**EXTRAIT DU RAPPORT D'INSPECTION DES
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
N° 92420/26/2559**

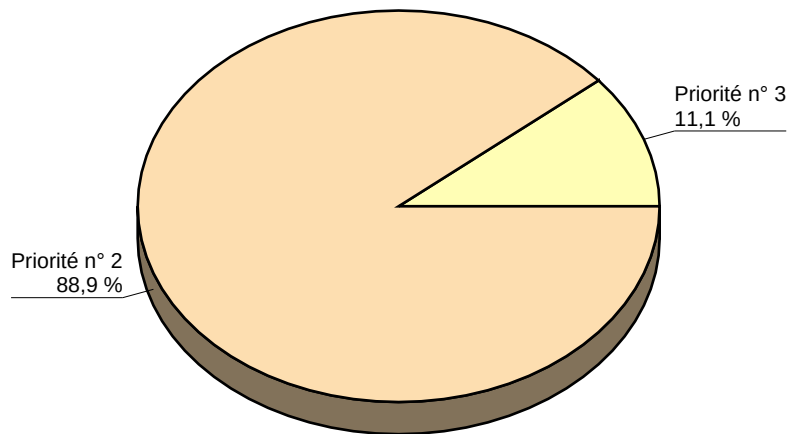
CHAPELLE DU PORT DE STE MARINE
92420
Rue du Bac
29120 SAINTE MARINE

Date de vérification : 04/06/2026

Vérificateur : DANIEL Dylan

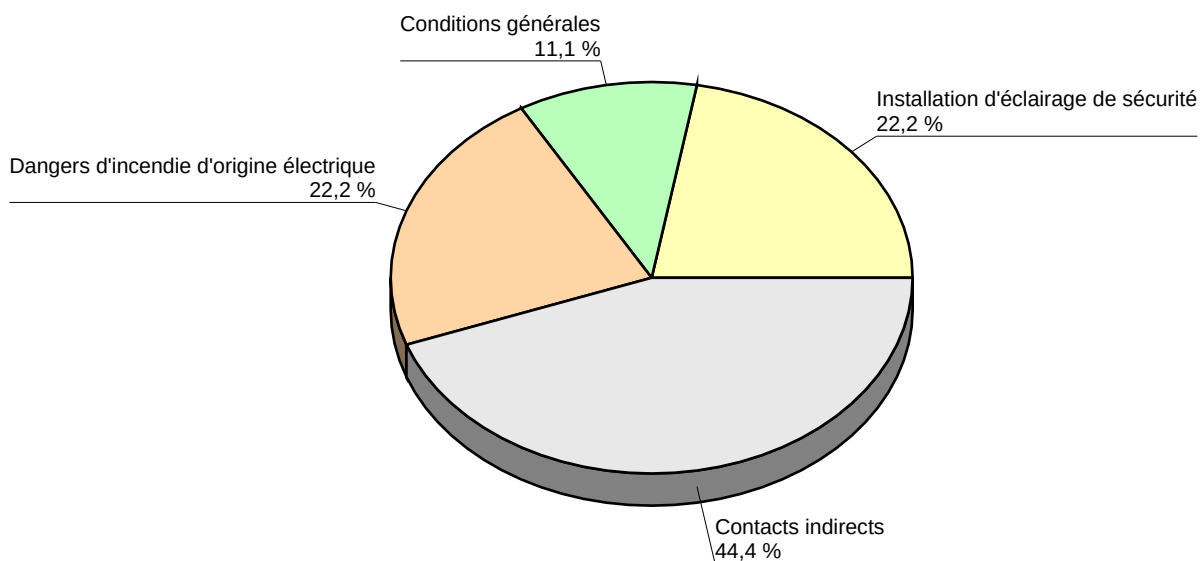
Répartition par priorités

Priorité	Nombre
Priorité n° 2	8
Priorité n° 3	1



Répartition par rubriques d'observation

Rubrique d'observation	Nombre
Contacts indirects	4
Dangers d'incendie d'origine électrique	2
Conditions générales	1
Installation d'éclairage de sécurité	2



N° Obs.	Rubrique (2)	Priorité (1)	Observations	Suite donnée	Date de mise en conformité
1	C.I.	2	<u>OBSERVATIONS SUR LES PRISES DE TERRE</u> <u>- Prise de terre des masses B.T. (Sacrissite - A gauche des chaudières)</u> 04/06/2026 : Résistance de la prise de terre trop élevée compte tenu des caractéristiques de l'installation. <i>Ramener sa résistance à une valeur inférieure à 100 ohms, par exemple en ajoutant des piquets de terre.</i> <u>OBSERVATIONS SUR LES TABLEAUX</u> TABLEAU COMPTAGE - Disjoncteur général		
2	D.I.	2	04/06/2026 : Courant admissible de la canalisation inférieur au courant d'emploi du circuit. <i>Remplacer la canalisation par une canalisation de section minimale de 16 mm². (En prévision d'un éventuel remplacement du disjoncteur à 60A)</i> TABLEAU GENERAL - Bornier de terre		
3	C.I.	2	04/06/2026 : Bornier de terre : raccordement multiples de conducteurs de protection. <i>A modifier de manière à ce qu'une intervention sur un des conducteurs n'affecte pas la connexion des autres conducteurs (par exemple en utilisant un bornier de terre permettant de raccorder chaque conducteur individuellement).</i> - Interrupteur général		
4	D.I.	2	04/06/2026 : Capacité des bornes insuffisante. <i>A remplacer par un modèle adapté au nombre et à la section des conducteurs.</i> <u>OBSERVATIONS SUR LES RÉCEPTEURS ET LES PRISES DE COURANT</u> <u>CHAPELLE DU PORT DE STE MARINE</u> CHAPELLE - 1 BAES		
5		2	04/06/2026 : Défaut de fonctionnement <i>A réparer ou remplacer.</i>		
9		2	04/06/2026 : Défaut de fonctionnement de l'appareil d'éclairage de sécurité. <i>A remplacer ou à réparer.</i> - 1 PC sous Flamme éternelle		

1 - Les priorités sont classées de 1 à 3, dans l'ordre d'urgence décroissant

2 - Codes des rubriques :

C.D. Contacts directs

C.I. Contacts indirects

D.I. Dangers d'incendie d'origine électrique

I.S. Installations d'éclairage de sécurité des locaux électriques

D.E. Danger d'explosion

G. Conditions générales

N° Obs.	Rubrique (2)	Priorité (1)	Observations	Suite donnée	Date de mise en conformité
7	C.I.	2	24/01/2022 : Absence de continuité du circuit de protection. <i>A relier à la terre avec une valeur inférieure à deux Ohms.</i>		
6	G.	3	24/01/2022 : Fixation non assurée. <i>A refixer.</i> EXTERIEUR - Projecteur au sol		
8	C.I.	2	04/06/2026 : Absence de continuité du circuit de protection. <i>A relier à la terre avec une valeur inférieure à deux Ohms.</i>		

1 - Les priorités sont classées de 1 à 3, dans l'ordre d'urgence décroissant

2 - Codes des rubriques :

C.D. Contacts directs	C.I. Contacts indirects	D.I. Dangers d'incendie d'origine électrique
I.S. Installations d'éclairage de sécurité des locaux électriques	D.E. Danger d'explosion	G. Conditions générales